



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

REPONSE A LA QUESTION ECRITE INTITULEE « QUELLE PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITE AU FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS PUBLICS SITUES SUR LE SITE DE L'H-JU A PORRENTRUUY » (N° 1058) (PDC-JDC)

Séance du 14 février 2019

Point n° 7

Le Conseil municipal répond comme suit :

Existe-t-il une convention précisant les droits et devoirs de chacun des partenaires dans la gestion des équipements publics situés sur les parcelles précitées ?

Pour l'instant, aucune convention n'existe entre l'Hôpital du Jura et la Municipalité de Porrentruy pour une question historique.

Quel est le contenu des accords entre la police locale et l'Hôpital du Jura quant à la gestion des places de parc de l'ensemble du site et quelles en sont les implications pour la commune ?

L'Hôpital du Jura est le propriétaire des horodateurs installés sur son site. Dans le cadre du renouvellement prochain de tous les horodateurs de la ville, il s'est déjà engagé à acquérir le même modèle que la Commune choisira. La police est chargée de vider les caisses, de procéder aux petites réparations et de contrôler le stationnement. Les recettes des amendes d'ordre reviennent en totalité à la Commune. L'argent des horodateurs est réparti pour 2/3 à l'Hôpital du Jura et pour 1/3 à la Commune. Toutes ces dispositions sont réglées par une convention signée en mars 2007.

Existe-t-il un inventaire des candélabres et luminaires situées sur les parcelles propriété de l'Hôpital du Jura ; peut-on en disposer et quels sont les coûts annuels en charge de la commune pour leur entretien et leur exploitation ?

A ce jour, aucun inventaire propre à l'hôpital n'a été réalisé. Par conséquent, les coûts d'entretien et d'exploitation sont englobés dans les frais de la Municipalité. A la suite du Plan Directeur de l'Eclairage Public actuellement en cours de réalisation, un contact sera pris avec l'Hôpital du Jura afin de définir les modalités d'entretien et d'exploitation ainsi que la répartition des frais.

28 janvier 2019

Le Conseil municipal